

Salon du Livre de Royat-Chamalières 2025

CONCOURS DE DESSIN

- règlement -

Article 1 : Un concours de dessins est organisé par l'Association A lire des Auteurs à l'occasion du 12e Salon du Livre de Royat-Chamalières avec le soutien du Crédit Agricole Centre-France (Agence de Chamalières). Les dessins pourront

- ou bien être réalisés pendant le salon
- ou bien être envoyés / déposés à la librairie Les Volcans, 80 Bvd François Mitterrand, 63000 Clermont-Ferrand avant le 25 octobre 2025.

Article 2 : Participation. Le concours est ouvert à tous les enfants âgés de 4 à 12 ans.

catégorie 1 : de 4 à 6 ans

catégorie 2 : de 7 à 9 ans

catégorie 3 : de 10 à 12 ans.

(L'âge s'entend au 31 décembre 2025).

Article 3 : Chaque participant propose un seul dessin. Chaque dessin est réalisé sur un format A4. Toutes les techniques de dessin sont autorisées (feutres, crayons, gouache, aquarelle)

Un titre peut être donné à l'œuvre et sera écrit sur le dessin.

Article 4 : Le nom de l'enfant avec son âge, ainsi que le nom, l'adresse postale, le numéro de téléphone du ou des parents seront impérativement notés au dos du dessin.

Article 5 : Le thème des dessins sera

catégorie 1 : de 4 à 6 ans - L'animal le plus étrange

catégorie 2 : de 7 à 9 ans - La maison que je voudrais construire pour habiter en pleine nature

catégorie 3 : de 10 à 12 ans. Vivre au pays des volcans

Article 6 : Trois dessins seront primés par catégorie. Les enfants auteurs des dessins primés seront récompensés le mercredi 5 novembre 2025. Leurs parents seront informés à l'avance.

Le simple fait de participer implique l'acceptation et l'application du présent règlement.